

Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de foulques et de limicoles hivernant en France à la mi-janvier 2017



Les comptages de la mi-janvier 2017 ont été réalisés sur 462 sites fonctionnels, ce qui correspond à une couverture de 87% des sites de comptage, soit un pourcentage inférieur à celui de 2016, puisque 90% des zones avaient été couvertes. 1 176 845* canards, oies et foulques ont été recensés au cours du comptage de janvier 2017. Les effectifs sont en forte hausse en comparaison de ceux de 2016 où 1 137 535 oiseaux avaient été recensés, d'autant que la couverture spatiale est plus faible que celle de l'an dernier (resp. 455 contre 466). 860 781 limicoles* ont quant à eux été recensés sur 321 sites contre 703 495 en 2016 sur 326 sites. Les effectifs de limicoles sont globalement fluctuants et dépassent certaines années le million d'oiseaux, comme par exemple en 2011 et 2014. Cela est généralement lié à des afflux importants de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés qui viennent hiverner sur les sites de comptage nationaux. Cette année des effectifs plus faibles de Foulque macroule, de Fuligule milouin, de Canard souchet, de Fuligule morillon, de Bécasseau sanderling, d'Huîtrier pie, de Canard pilet, de Cygne tuberculé et d'Avocette élégante ont été comptabilisés, tandis que des effectifs plus élevés de Canard colvert, de Bécasseau variable, de Sarcelle d'hiver, de Canard siffleur, de Bernache à ventre sombre, de Tadorne de Belon, de Pluvier argenté, de Canard chipeau, de Macreuse noire et de Grand Gravelot ont été comptabilisés. Vingt-trois sites ont hébergé à eux seuls 53 % de l'effectif national comptabilisé de canards et de foulques, soit une proportion légèrement inférieure à celle de 2016 (55%). Dans le top 3 des sites regroupant les plus gros rassemblements de canards et de foulques la Camargue se place en tête suivie par le Lac du Der puis le cours du Rhin. Vingt-trois sites ont hébergé à eux seuls 70% de l'effectif national comptabilisé de limicoles. Les trois premiers ayant accueilli les plus gros rassemblements de limicoles sont, dans l'ordre, la Baie de l'Aiguillon-Pointe d'Arcay, la Réserve Naturelle de Moëze puis le Bassin d'Arcachon. Par ailleurs si l'on tient compte des critères 5 et 6 de la Convention internationale RAMSAR permettant de définir le niveau d'intérêt écologique des zones humides, quarante-trois sites nationaux présentent un fort intérêt écologique au niveau international en 2017. En tête, on trouve la Camargue, puis le Bassin d'Arcachon, et enfin à égalité l'île de Ré, la Baie de l'Aiguillon, la Pointe d'Arcay, et la Baie de Bourgneuf – Noirmoutier.

*indéterminés, rares et allochtones compris

Auteurs du document : WARD A., DUPUIS J., QUAINTE G., GAUDARD C., DALLOYAU S., DRONNEAU C.

Obtenir le document : Wetlands International

Mots clés : OISEAUX, DENOMBREMENT, FOULQUE MACROULE, ANATIDES, FRANCE, LIMICOLE

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL

Date : 2018

Type de ressource : Rapport d'études

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM7167

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=7167>

Télécharger les documents :

<http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?>

<http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=z2CuHNQjuhu5UafsSzm4sehRHG8L5XnxWxe8IN6hEQI>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/synthese-des-denombrements-d-anatides-et-de-foulques-et-de-limicoles-hivernant-en-france-a-la-mi-jan0>

Evaluer cette notice: